

1. Statut de la notification

Définitive

2. EmetteurNom
Numéro d'identification

ONTEX

0550-880-915

3. Motif de la notification

Acquisition ou cession du contrôle d'une entreprise qui détient une participation dans un émetteur

4. Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
Gérald Frère	
Ségolène Gallienne	
Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois	Verlengde Poolseweg 16 - Breda - 4818 CL - Pays-Bas
The Desmarais Family Residuary Trust	
Groupe Bruxelles Lambert S.A.	Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles

6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

i Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

7. Date de dépassement de seuil

20-04-2021 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

15

i Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

82.347.218

i Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Gérald Frère	0	0		0,00%	
Ségolène Gallienne	0	0		0,00%	

Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois	0	0		0,00%	
The Desmarais Family Residuary Trust	0	0		0,00%	
Groupe Bruxelles Lambert S.A.	16.339.053	16.339.053		19,84%	
FINPAR II S.A.	115.400	115.400		0,14%	
Sous-total	16.454.453	16.454.453		19,98%	
TOTAL		16.454.453	0	19,98%	0,00%

-
-
-
-
+

1 Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par Σ , puis terminer par les détenteurs seuls.
Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôle ultime.
Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche **ICALCULERI ci-dessous.**

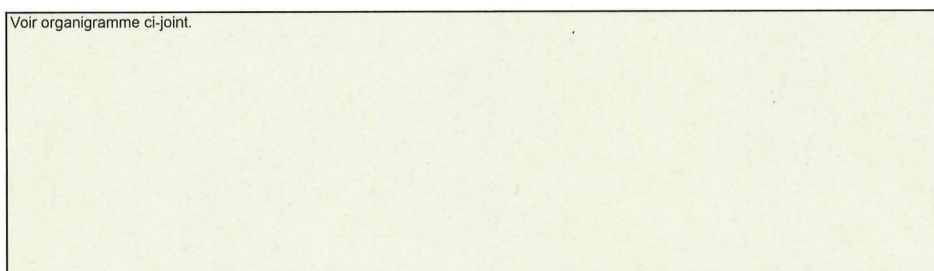
B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction						
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
					0	0,00%	+
TOTAL					0	0,00%	

 Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
CALCULER	16.454.453	19,98%

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Voir organigramme ci-joint.



12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de detenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du (DD/MM/YYYY)

13. Information supplémentaire

La présente déclaration s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation de l'actionariat au sein du groupe Frère-Bourgeois (le « Groupe ») au terme de laquelle Ségolène Gallienne - Stichting Administratiekantoor Peupleraie - a acquis le contrôle exclusif sur la participation du Groupe dans Parjointco SA, véhicule de détention conjoint du groupe Power (via The Desmarais Family Residuary Trust) et du Groupe, qui détient sa participation dans GBL par l'entremise de sa filiale de droit suisse à 100 % Pargesa SA (anciennement dénommée Parjointco Switzerland SA). Cette réorganisation vise à donner davantage d'autonomie décisionnelle et financière à chaque branche familiale, respectivement sur GBL (Ségolène Gallienne - Stichting Administratiekantoor Peupleraie) et sur les autres actifs du Groupe (Gérald Frère - Stichting Administratiekantoor Bierlaire), tout en conservant un actionariat familial commun et en assurant ainsi la pérennité du Groupe. L'action de concert sur GBL entre les groupes Power et Frère, antérieurement notifiée, subsiste.

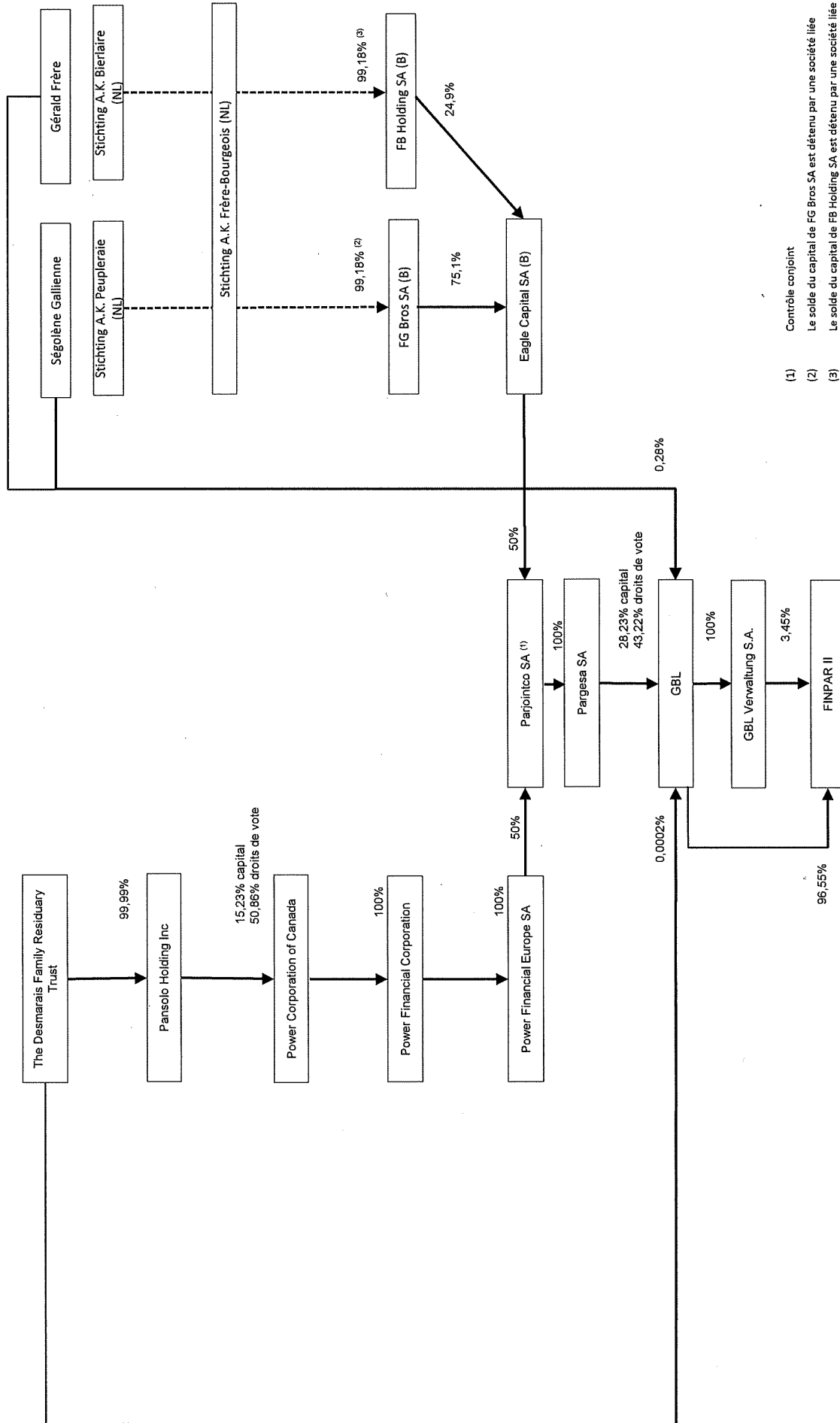
Fait à

Le (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Signature

Annexe : Chaîne de contrôle de GBL / Etat au 20 avril 2021



(1) Contrôle conjoint
 (2) Le solde du capital de FG Bros SA est détenu par une société liée
 (3) Le solde du capital de FB Holding SA est détenu par une société liée
 Sauf indication contraire, les % se réfèrent à la participation en capital